



Réservé ACECA :
Reçu le :
Enregistré le :
N° de carte :

Bulletin d'adhésion 2026

Date :

1^{ère} Adhésion

Renouvellement

Cocher la case qui vous concerne

NOM : Prénom :

Adresse :

Code postal : Commune :

Téléphone : Portable :

E-mail :

Pour les mineurs : / / (date de naissance) - Responsable légal :

Nouveau : l'IFCE nous demande d'enregistrer les chevaux présents sur nos rassemblements, aussi pour faciliter le travail de nos organisateurs, nous vous demandons de compléter ces informations :

NOM du cheval : N° de SIRE :

NOM du cheval : N° de SIRE :

Vous pouvez recevoir "Les petits échos de la rando", notre bulletin de liaison associatif,
soit par Internet via We Transfert soit par courrier postal , cochez la case préférée.

Etes-vous « cavalier » , « meneur » , autre : Nombre de pratiquant-équitation : :

Cotisation annuelle : - Individuelle : **15 €** - Famille : **20 €** - Association ou club : **35 €**

Charte du Cavalier et du Meneur d'Extérieur

Pour une participation sans souci à nos manifestations voici quelques règles à respecter.

Chaque participant doit obligatoirement :

- être assuré en responsabilité civile : licence FFE ou assurance **personnelle couvrant la pratique de l'équitation ou de l'attelage**,
- se conformer au code de la route et aux consignes des organisateurs,
- être maître de ses allures, adapter celles-ci au terrain, mettre pied à terre si nécessaire, **passer au pas à la vue d'autres participants cavaliers ou piétons ou cyclistes**,
- s'assurer que le cheval est en parfaite santé pour participer aux randonnées,
- être en possession du livret d'identification avec le vaccin « grippe » à jour.

Nous vous rappelons que :

- le port d'une coiffure de sécurité à la norme « EN 1384 » est fortement recommandé,
- tout participant mineur doit être accompagné sur l'ensemble du parcours, par l'un de ses parents ou par une personne ayant délégation de ceux-ci.

J'autorise l'association à publier des photos où je figure. **Signature :**
Je déclare avoir pris connaissance du règlement et l'accepte.

Ce Bulletin signé et votre chèque **à l'ordre de l'ACECA**, sont à expédier :

A.C.E.C.A - 10, place Kennedy - Saint Laurent de la mer - 22 190 PLERIN